Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Vaucluse : deux nouveaux lauréats bénéficient du « fonds vert »



Ce lundi 3 juillet, 200 nouveaux projets lauréats du Fonds vert ont été dévoilés et se sont vu attribuer 63,5M€ de financement. Parmi eux, deux projets vauclusiens.

Annoncé par la Première ministre, Elisabeth Borne, fin août dernier, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé Fonds vert, est doté de 2 milliards d'euros afin d'aider les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. Le fonds finance trois types d'actions : le renforcement de la performance environnementale dans les territoires ; leur adaptation au changement climatique ; l'amélioration du cadre de vie.

Après une première salve de lauréat en avril dernier, qui avait permis aux communes d'Oppède et de Villars de recevoir respectivement les sommes de 149 600€ et 133 131€, la première pour un projet de remplacement de chaudières pour ses bâtiments communaux et la seconde pour la rénovation énergétique de son école, une deuxième salve de projets lauréats vient d'être dévoilée. Celle-ci comporte 200 projets pour un investissement total de 63,5M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Parmi les projets retenus, deux sont Vauclusiens et concernent les communes de Sablet et de Sault. La commune de Sablet se voit attribuer la somme de 40 170€ pour la rénovation énergétique de ses écoles par un système de géothermie. La commune de Sault se voit quant à elle attribuer la somme de 138 030€ pour la rénovation énergétique de ses bâtiments communaux. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont au total 10 initiatives qui ont été retenues pour plus de 3,6M€ investis.

Transition écologique, Pont Saint-Esprit fait partie des 13 lauréats 'Fonds verts' d'Occitanie



La Ville de Pont-Saint-Esprit vient de recevoir un chèque de 153 530€ pour son projet de rénovation de l'éclairage public de la part de Fonds vert en Occitanie.

«Ce sont 174M€ mis à la disposition dans la région, a précisé Pierre-André Durand, préfet d'Occitanie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celle d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation d'une friche, le Fonds vert soutient des projets concrets. Grâce à ces réalisations, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, nos collectivités réalisent des économies.»

Comment tout a commencé

Annoncé le 27 août 2022 par la première ministre Elisabeth Borne et rendu effectif depuis début janvier, le fonds vert est un dispositif d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

L'éclairage public de Pont-Saint-Esprit

«Le projet d'éclairage public de Pont-Saint-Esprit a pour objet la sécurisation mécanique et électrique des installations d'éclairage public et connexes puis le renouvellement et la rationalisation du patrimoine d'éclairage public avec un passage systématique à la technologie Led, a détaillé Claire Lapeyronie, maire de Pont-Saint-Esprit. Chaque lanterne sera équipée d'un abaisseur de tension pour une réduction de 50% entre minuit et 5h du matin. Cela concourra à la sécurisation des conditions de circulation, des déplacements nocturnes et des liaisons inter-quartiers. Le dispositif joue également un rôle sur la préservation de la biodiversité via la réduction de la pollution lumineuse avec un éclairage mieux dimensionné, mieux dirigé et plus adapté aux zones à éclairer.»



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Remise des chèques Fonds verts aux élus par le préfet d'Occitanie

Les chiffres
Le coût prévisionnel du projet est de 614 121€ ; le montant de la subvention Fonds vert est de 153 530€, ce qui représente 25% de la somme globale de la rénovation de l'éclairage public.
«Notre collectivité porte le projet de rénovation de l'ensemble de son éclairage public depuis décembre 2021, souligne Claire Lapeyronie. Ce sont 2,2M€ investis sur 5 ans. Grâce à un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations à un taux fixe défiant toute concurrence, à la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et au Fonds vert, les 1 700 points lumineux de la ville sécurisent les emplacements de tous les usagers sur le territoire et mettent en valeur notre patrimoine et permettent de diminuer notre consommation électrique de près de 75%.»

2 milliards d'euros
Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, le Fonds vert est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Toutes les application du fonds vert
Le Fonds vert intervient sur La rénovation énergétique des bâtiments publics et locaux ; La rénovation des parcs luminaires d'éclairage public ; Le soutien au tri à la source et la valorisation des biodéchets ; La protection de bâtiments contre les vents cycloniques ; Les incendies et végétation ; les milieux aquatiques et inondations ; les collectivités de montagne ; La renaturation des villes ; le recul du trait de côte ; la biodiversité ; le covoiturage ; le recyclage foncier ; les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et l'ingénierie.
Article précédent sur ce sujet ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Deux communes vauclusiennes bénéficient du Fonds vert pour la biodiversité, le tri et les biodéchets

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Fonds Vert est le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires mis en place par le gouvernement. En Paca, 1,7M€ a été attribué pour soutenir des projets relatifs à la biodiversité, le tri à la source et la valorisation des biodéchets. Les communes de Villars et d'Oppède vont pouvoir bénéficier d'une partie de cette somme.

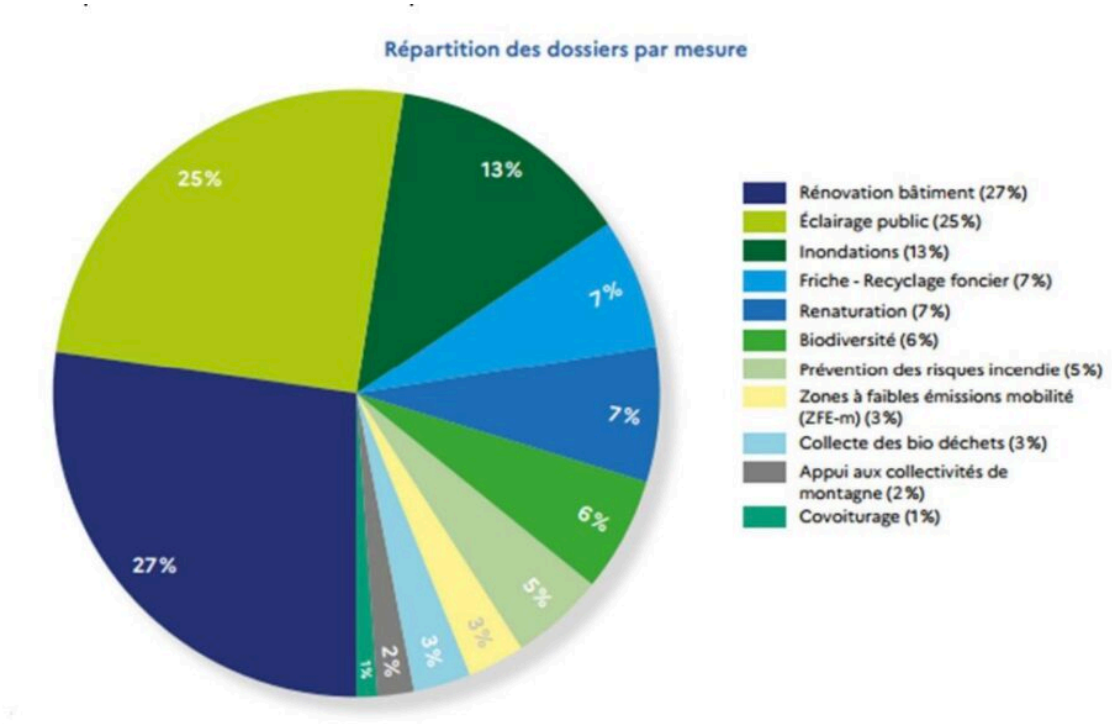
Au début du mois d'avril a eu lieu le premier comité de programmation des mesures régionales du Fonds vert. 200 000€ sont prévus pour soutenir certaines collectivités de la région, dont la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, et pour conduire les études de mise en œuvre et d'évaluation du tri à la source des biodéchets sur leurs territoires. 1,5M€ seront investis dans plusieurs autres projets de la région Sud en ce qui concerne la stratégie nationale pour la biodiversité.

C'est donc 1,7M€ qui a été attribué en tout. Une partie du montant va profiter à la commune de Villars pour la rénovation énergétique globale de son école, mais aussi à la commune d'Oppède pour le remplacement des chaudières à fioul par des pompes à chaleur air/eau dans les bâtiments communaux. La commune de Villars recevra 133 131€ et celle d'Oppède 149 600€ pour leur projet respectif.

Le Fond Vert rencontre un véritable succès en Paca. Au 18 avril 2023, 619 dossiers ont été déposés pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

une demande globale de 300M€ de financement. La majorité de ces dossiers concerne la rénovation des bâtiment et l'éclairage public.



Le prochain comité de programmation des mesures régionales aura lieu le 3 mai prochain, pour examiner de nouvelles demandes de financement relatives à la stratégie nationale biodiversité et au tri à la source et la valorisation des biodéchets, ainsi que les demandes de financement déposées au titre du recyclage foncier.

V.A.